Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 1-2

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Assemblée générale d'automne, le 14 novembre 1987, au Crêt-du-Locle

C'est avec les premiers flocons de neige que 33 membres de notre société se sont réunis au Restaurant de la Croix-Fédérale.

Notre président, M. Pierre Paratte, a ouvert l'assemblée en nous parlant d'une année apicole bizarre, faite d'une météo capricieuse, de forts essaimages et couronnée par l'impossibilité d'extraire un miel rouge en fin de saison. Mais, fort heureusement, le varroa n'est toujours pas apparu dans notre région.

Notre président nous a demandé de recruter de nouveaux membres pour notre société. M. René Mangold, notre trésorier, nous a rapporté que notre société, forte de 108 membres, a, malgré de fortes dépenses, accusé un bénéfice par rapport à l'exercice de l'année précédente. Les vérificateurs des comptes ont accepté ce rapport en remerciant M. Mangold pour son dévouement et son travail consciencieux.

MM. S. Robert et R. Mangold ont été réélus en tant que délégués de la SAR et de la fédération cantonale.

Nous avons observé un moment de silence pour les décès de MM. J. Brodart et C. Jeanneret.

Le stamm aura lieu tous les jeudis, dès 14 h., au Restaurant Central, au Locle. Notre conseiller apicole, M. J. Bichet, organise ses cours les 18 février, 17 mars, 14 avril, à 20 h., au Restaurant de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Locle.

Notre doyen, M. Georges Matthey, nous a déclaré qu'il trouvait dommage que M. J.-P. Cochard, dans son éditorial du *Journal suisse d'apiculture* du mois d'octobre, ait lancé une réplique blessante à l'attention du Dr Wille. L'assemblée est close à 15 h. 40.

Le secrétaire: F. Werkmeister

Société genevoise d'apiculture

L'assemblée générale et statutaire de la Société genevoise d'apiculture a eu lieu le 6 novembre 1987 en nos locaux habituels de La Praille. L'Office vétérinaire cantonal nous a fait l'honneur d'être représenté par le Dr Magnenat. Le nombre de participants était réjouissant. Des rapports présentés, il ressort que notre société est très active. Les cours apicoles (débutants et élevage de reines) sont bien suivis, ce qui nous permet de recruter de nouveaux membres, malgré les difficultés de l'apiculture à Genève, dues au varroa (il y en a partout) et au problème presque insoluble de trouver des emplacements pour installer de nouveaux ruchers, la ville empiétant toujours plus sur la campagne. Notre situation financière est saine, soutenus aussi que nous sommes pour les cours apicoles par l'Etat de Genève, conscient de l'importance des abeilles pour une agriculture qui, si elle diminue en surface, doit être de plus en plus efficace pour être rentable. Une autre preuve de la vitalité de la Genevoise, c'est nos assemblées mensuelles, toujours bien fréquentées, où chaque apiculteur peut recevoir tous les conseils utiles à la bonne marche de son rucher.

Le comité est réélu en bloc et à l'unanimité.

Que 1988 soit une année faste pour tous les apiculteurs.

Le secrétaire: G. Roth